

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 02/08/2013	Dossier complet le	N° d'enregistrement F01113P0163

1. Intitulé du projet

Démolition et reconstruction d'un bâtiment à usage de commerces. Extension de la zone de stationnement.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
n°36 : travaux ou constructions soumis à permis de construire une commune dotée d'un PLU n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale permettant l'opération	Le cas par cas est applicable pour les projets d'une superficie comprise entre 10 000 m ² et 40 000 m ² . Le projet prévoit la construction d'un bâtiment de 13 269 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet prévoit la démolition d'un bâtiment à usage de commerces d'une superficie d'environ 12 382 m².
Un nouveau bâtiment sera construit en lieu et place de l'ancien : son usage restera similaire (commerces).
Le nouveau bâtiment aura une superficie de 13 269 m² (donc légèrement supérieure à celui qui sera démoli).
Le projet engendrera par ailleurs une augmentation du nombre de places de stationnement (il comportera 1726 places, contre 1455 places qui existent actuellement, pour une superficie imperméabilisée supplémentaire de 7 865 m²).
Enfin, le projet ne modifiera pas les modalités de gestion des eaux pluviales : seules les quantités en jeu évolueront légèrement : une note de calcul fournie en annexe détaille ces éléments.

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre de la commercialisation de son site, Altarea projette de mettre en oeuvre un partenariat avec l'enseigne Marques Avenue. Cette dernière, de par le concept qu'elle propose à ses clients, requiert des conditions spécifiques, notamment en terme d'architecture et d'aménagement de ses commerces.

Pour cette raison, Altarea a souhaité développer ce projet en vue d'adapter les caractéristiques du site aux spécificités de l'activité de Marques Avenue.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La démolition du bâtiment existant et des parkings existants durera 3 mois.

Le chantier de construction débutera par la construction du futur bâtiment.

Suivront ensuite les travaux d'aménagements intérieurs, qui se feront parallèlement au travaux d'aménagements des extérieurs (voiries, réseaux et espaces verts).

L'ensemble du chantier respectera des consignes environnementales strictes : tri et gestion des déchets, collecte et traitement des effluents, réduction des émissions sonores...

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet sera un bâtiment de commerces qui viendra en remplacement d'un bâtiment existant. Il fait partie d'un ensemble commercial plus grand, qui a été construit en 2005.

Son exploitation sera similaire à celle du bâtiment existant avec l'implantation de 2 petits restaurants (il comportera le même type d'installations techniques et le même type d'activités).

Les modalités de gestion des eaux pluviales resteront similaires à celles actuellement en oeuvre sur le site : traitement des eaux de parkings dans des séparateurs d'hydrocarbures, respect d'un débit de fuite vers le milieu naturel, confinement des eaux pluviales excédentaires sur les zones imperméabilisées.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une demande de permis de construire.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est rempli dans le cadre de la procédure de demande de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie actuelle : terrain de 198 929 m ² , bâtiment d'environ 12 382 m ² . Superficie prévue : terrain de 198 929 m ² , bâtiment de 13 269 m ² .	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Family Village
ZAC du Trait de l'Union
78 410 Aubergenville

Coordonnées géographiques¹

Long. 1 ° 51 ' 30 " 36 Lat. 48 ° 58 ' 01 " 12

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? Le family Village a été autorisé en 2005.

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site est actuellement occupé par un bâtiment de commerces d'environ 12 382 m² en exploitation. Les aires extérieures sont composées de parkings, voiries et dessertes, et espaces verts. Une partie du terrain, qui fera l'objet de l'extension des parkings, est actuellement une parcelle à l'abandon.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Approbation du Plan local d'urbanisme de la Commune d'Aubergenville en date du 11 mars 2005 en conseil municipal.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI Seine et Oise du 30 juin 2007 (risque d'inondation). Plan R.111-3 du 5 août 1986 (risque de mouvement de terrain). Pas d'autre PPRN, ni de PPRT. Le site se trouve en dehors des zones à risques. Approuvé
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve dans un périmètre de protection éloigné. Un extrait du dossier loi sur l'eau de 2005 est joint à la présente demande. Les mesures qui étaient prévues dans ce dossier seront maintenues dans le cadre du nouveau projet.
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se trouve à plus de 5 km à l'ouest du projet.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site utilisera de l'eau pour des usages domestiques uniquement : toilettes, lavabos... Il s'agira de prélèvements du même type que ceux du site existant, avec des quantités qui pourront augmenter légèrement.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier de démolition du bâtiment existant engendrera des déchets de démolition (gravats principalement). D'une façon générale, les déchets du chantier seront triés et éliminés conformément aux réglementations applicables.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier de construction nécessitera des apports en matériaux. Ceux-ci seront limités à la construction des bâtiments. Il n'est pas prévu de mouvements de terre (excavations ou remblais). Le projet n'utilisera pas de ressources naturelles du sol ou du sous-sol.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est principalement développé sur une zone déjà construite. L'extension de la zone de parkings se fera sur un espace en friche enclavé entre les différents commerces. Il y a peu de risques d'avoir des conséquences sur la biodiversité existante.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas inclus dans le périmètre des plans inondations et mouvements de terrains indiqués précédemment dans le document.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce type d'activité n'entraîne pas de nuisances sonores significatives. Par ailleurs, il n'est pas prévu d'activité en période de nuit, ce qui limite les impacts sonores sur cette période. Le bruit généré sera similaire au bruit engendré par l'activité actuelle.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		<p>Le site est conçu de façon à ce que les émissions lumineuses soient concentrées au niveau des zones de parkings (c'est à dire vers l'intérieur du Family Village). Cela permet ainsi de limiter les émissions lumineuses vers l'extérieur du site.</p> <p>Les émissions resteront similaires à celles qui existent déjà pour le site actuel.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>		<p>Les eaux usées sont rejetées dans le réseau public, puis dirigées vers la station d'épuration. Le remplacement d'un bâtiment existant par un autre, légèrement plus grand, ne modifiera que légèrement les rejets en eaux usées. Les rejets d'eaux pluviales seront gérés de la même façon que pour le site existant : régulation de débit de fuite, traitement des eaux de parkings par séparateur d'hydrocarbures, stockage des excédents sur les zones imperméabilisées. L'augmentation de la superficie des parkings implique une augmentation des quantités d'eau à gérer. Une note de calcul fournie en annexe précise les quantités concernées.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Le projet génèrera des déchets caractéristiques d'activités de commerces : emballages d'une part et ordures ménagères d'autre part. Il s'agira des mêmes types de déchets que ceux qui sont générés par l'activité actuelle, mais avec une légère augmentation des quantités.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Notre projet consistera à démolir un bâtiment de commerces d'environ 12 382 m² pour le remplacer par un autre bâtiment de commerces de 13 269 m². L'impact réel du projet en phase d'exploitation ne sera donc que très modéré.

Par ailleurs, la superficie de parking et d'allées supplémentaires, qui représente environ 7 865 m², impliquera une légère augmentation des quantités d'eaux pluviales à gérer. Les modalités de gestion seront similaires à celles du site existant et une nouvelle note de calculs a été établie afin de dimensionner les moyens de gestion de ces eaux dans le respect de l'état d'esprit qui a été appliqué lors de la construction du Family Village.

Enfin, le nouveau projet n'aura pas d'effet supplémentaire sur le périmètre de protection du captage d'eau potable : les contraintes qui avaient été appliquées dans le dossier loi sur l'eau de 2005 seront à nouveau mises en oeuvre dans le projet en cours.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Notes de calcul hydrauliques concernant la gestion des eaux pluviales. Extrait du dossier loi sur l'eau de 2005 concernant la prise en compte des contraintes liées au périmètre de protection du captage AEP.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

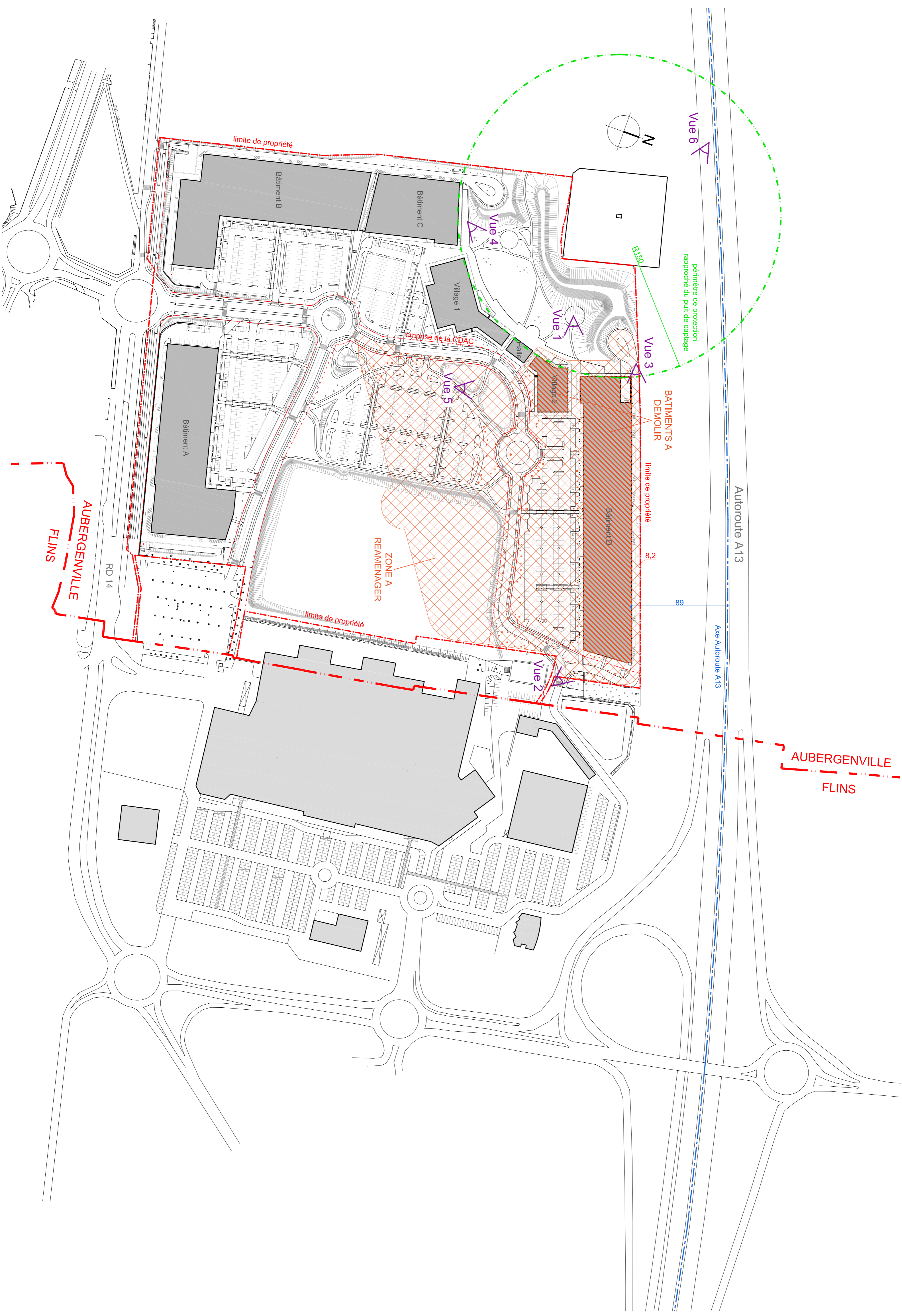
Fait à

Paris

01 Août 2013

Signature

SNC ALTA CRP AUBERGENVILLE
8, avenue Delcassé - 75008 PARIS
451 226 328 RQS Paris - APE 6820B



LEGENDE

- Limite de propriété
- ▨ Bâtiments existants à démolir
- ▧ Zone à réaménager
- 🌳 Arbres existants conservés : 296
- 🌳 Arbres existants à abattre : 246 (arbres plantés dans le cadre du projet: 376)

Places de stationnement existantes initialement:	1455	dont 38 PMR (2,6%)
Places de stationnement existantes supprimées:	597	dont 11 PMR
Places de stationnement créées:	868	dont 18 PMR
TOTAL Places de stationnement projet:	1726	dont 45 PMR (2,6%)

VILLE D'AUBERGENVILLE
ZAC du Trait d'union
CREATION D'UN VILLAGE DE MARQUES DANS
L'EMPRISE DE L'ENSEMBLE COMMERCIAL
"FAMILY VILLAGE"

MATRE D'OUVRAGE	ALTA CRP AUBERGENVILLE 8 avenue Delcassé - 75008 PARIS - Tél. : 01 44 55 55 96
ARCHITECTE	CHRISTOPHE VERGNAUD ARCHITECTURE & ASSOCIÉS 14, rue Palencia - 93400 SAINT-DENIS - Tél. : 01 41 66 64 00
MATRE D'OEUVRE	CR21 58, rue Général de Gaulle - 10000 TROYES - Tél. : 03 25 72 57 70
BUREAU DE CONTROLE	BUREAU VERITAS Agence Île-de-France BP 338 - 95026 CERRO-FRANÇOISE Cedex - Tél. : 01 30 31 88 84
COORDONNATEUR SPS	APAVE 17 rue Soliman - 75054 PARIS CEDEX 17 - Tél. : 01 40 54 61 80

DOSSIER DE DEMANDE DE
PERMIS DE CONSTRUIRE

Les données ne constituent ni recommandation, ni obligation, ni avis sans responsabilité de la part de l'émetteur. Elles sont susceptibles d'être modifiées sans préavis et sans responsabilité de la part de l'émetteur.

PERMIS DE DEMOLIR		ECHELLE	
PLAN MASSE DES		1/2000	
CONSTRUCTIONS A DEMOLIR		DATE	1 AOUT 2013

PROJET	EMETTEUR	PHASE	TYPE DOC	INDICE P.C.	INDICE
MA	CVAA	P.C.	PL	PC 27-A1	0

NOM DU FICHIER INFORMATIQUE : MA_A13_Embasement.dwg



Vue du bâtiment D



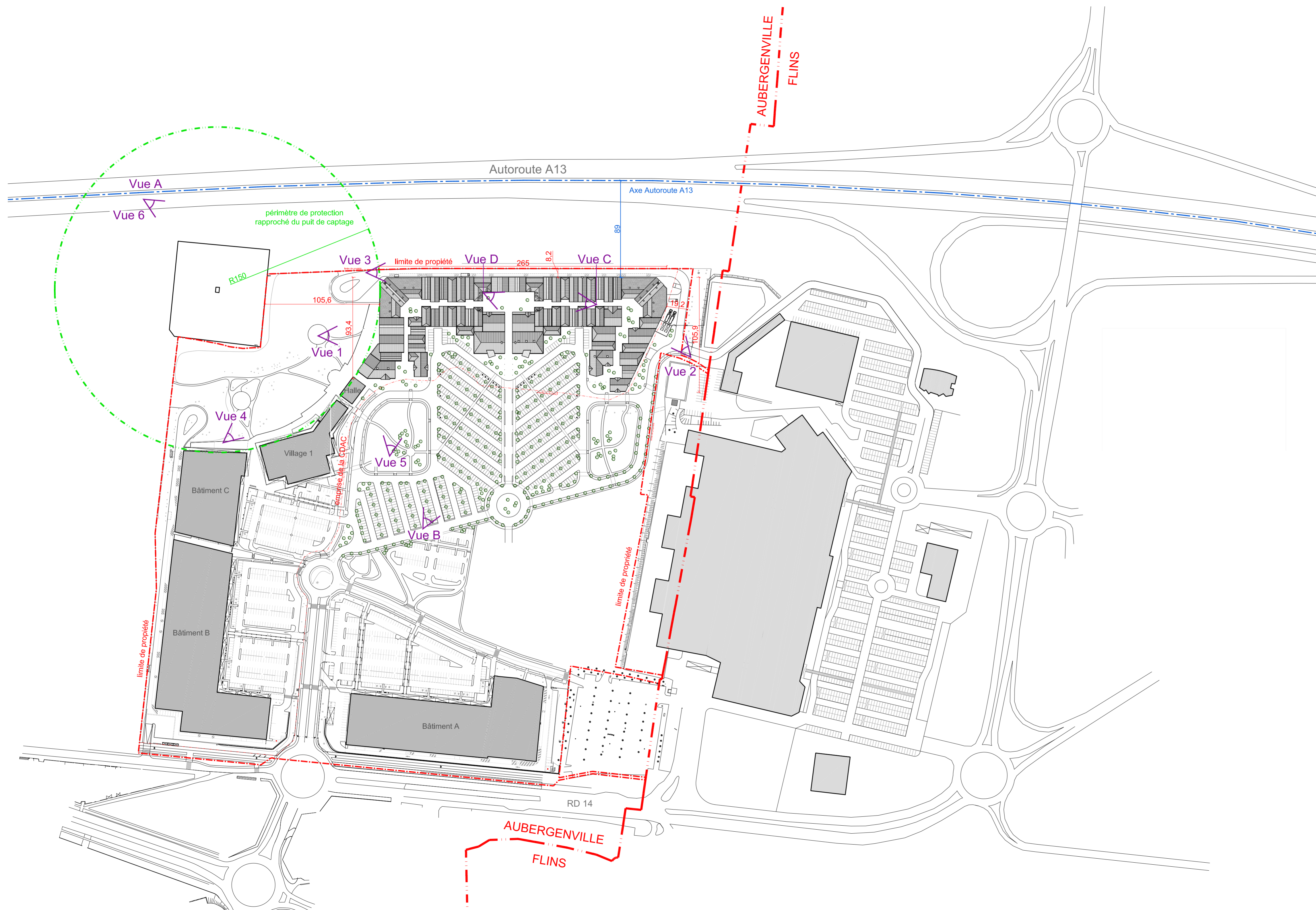
Vue du bâtiment D



Vue du bâtiment "village 2"



Vue du bâtiment "village 2"



LEGENDE	
	Limites de propriété
	Arbres existants conservés : 296
	Arbres plantés dans le cadre du projet: 376 (Arbres abattus : 246)

Places de stationnement existantes initialement:	1455	
Places de stationnement existantes supprimées:	597	
Places de stationnement créées:	868	dont 18 PMR (2%)
TOTAL Places de stationnement projet:	1726	

VILLE D'AUBERGENVILLE

ZAC du Trait d'union

CREATION D'UN VILLAGE DE MARQUES DANS L'EMPRISE DE L'ENSEMBLE COMMERCIAL "FAMILY VILLAGE"

MAITRE D'OUVRAGE	ALTA CRP AUBERGENVILLE 8 avenue Delcassé - 75008 PARIS - Tél : 01 44 95 55 96
ARCHITECTE	CHRISTOPHE VERGNAUD ARCHITECTURE & ASSOCIÉS 14, rue Palouzié - 93400 SAINT-OUEN - Tél : 01 41 66 64 00
MAITRE D'OEUVRE	CR2i 58, rue Général de Gaulle - 10000 TROYES - Tél : 03 25 72 57 10
BUREAU DE CONTROLE	BUREAU VERITAS Agence Ile-de-France BP 338 - 95526 CERGY-PONTOISE Cedex - Tél : 01 30 31 88 84
COORDONNATEUR SPS	APAVE 17 rue Salheuve - 75854 PARIS CEDEX 17 - Tél : 01 40 54 61 80





DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

<small>Les plans ne peuvent être ni reproduits, ni divulgués à un tiers sans autorisation écrite. Toute communication ou reproduction interdite sans autorisation conformément aux lois en vigueur.</small>	PLAN DE MASSE DES CONSTRUCTIONS A EDIFIER				ECHELLE 1/2000
					DATE JUIL. 2013

PROJET	EMETTEUR	PHASE	TYPE DOC	INDICE P.C.	INDICE
MA	CVAA	P.C.	PL	PC 2.1	0

NOM DU FICHIER INFORMATIQUE : MA_A13_PC_toitures.dwg

SURFACES IMPERMÉABILISÉES EXISTANTES

	TOITURES	12382M ²
	AUVENT ET ALLÉES PIÉTONNES	2460M ²
	LIVRAISONS NORD SP8	2940M ²
	VOIE DE DESSERTE PUBLIQUE	4250M ²

PARKINGS / CIRCULATIONS

	FACE ANCIEN BÂTIMENT D DÉMOLI-SP7	8385M ²
	PARKING EXTÉRIEUR SP6	9965M ²
	TOTAL Voiries et parkings	25540m²



CRÉATION VILLAGE MARQUES AVENUE
EMPRISE ENSEMBLE COMMERCIAL
"FAMILY VILLAGE"

Conception  Réalisations
Industrielles et Immobilières

58 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
10000 TROYES

ETAT EXISTANT 2013






- BILAN DES SURFACES -

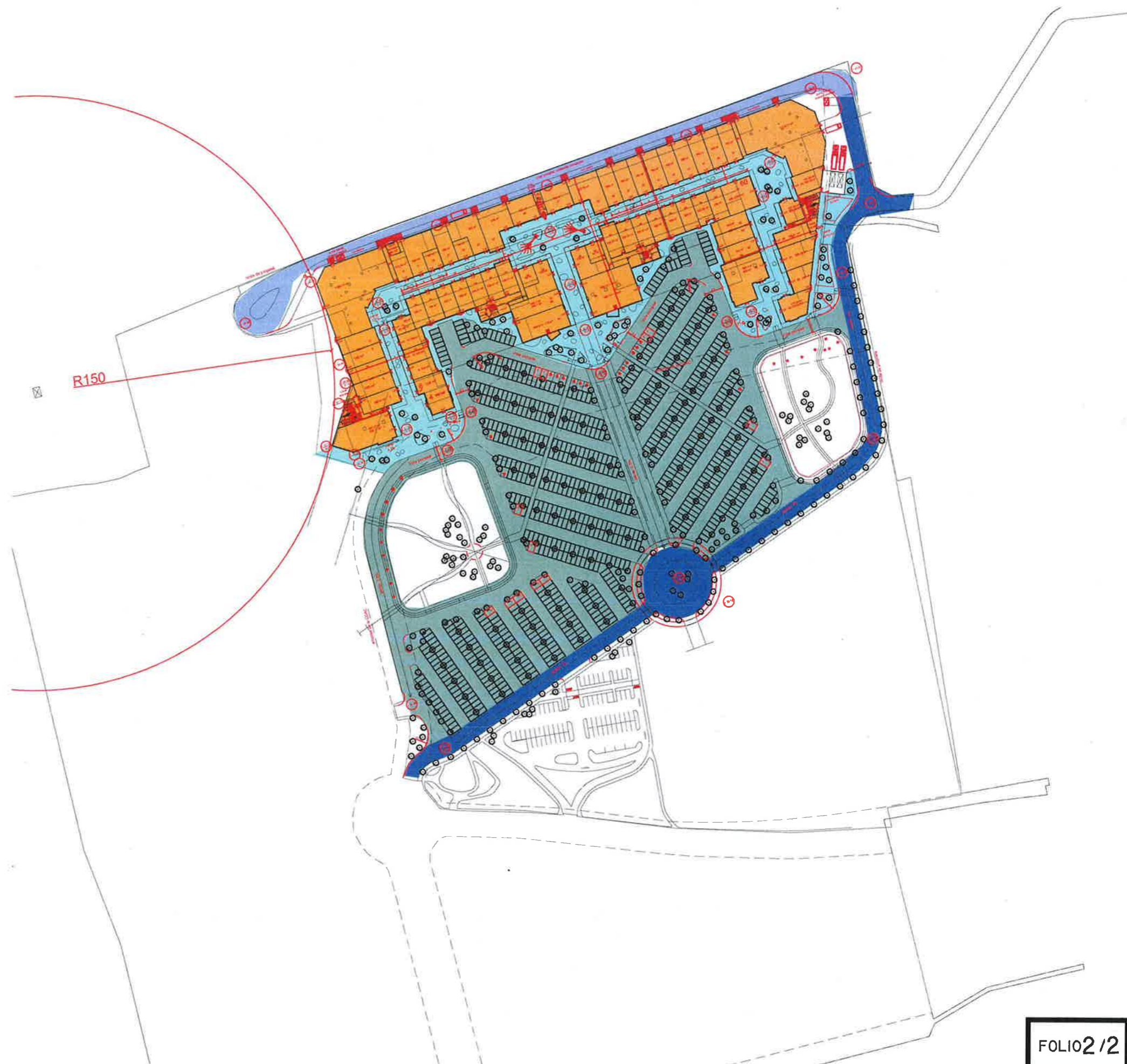
ECH. : 1/2000E

LE 31/07/2013



SURFACES IMPERMÉABILISÉES PROJETÉES

	TOITURES	13780M ²
	AUVENT ET ALLÉES PIÉTONNES	7780M ²
	LIVRAISONS NORD SP8	2940M ²
	VOIE DE DESSERTE PUBLIQUE	4165M ²
	NOUVEAUX PARKINGS / ALLÉES DE CIRCULATIONS	26300M ²
TOTAL Voiries et parkings		33405m²



CRÉATION VILLAGE MARQUES AVENUE
EMPRISE ENSEMBLE COMMERCIAL
"FAMILY VILLAGE"

Conception  Réalisations
Industrielles et Immobilières
58 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
10000 TROYES

ETAT PROJETE

- BILAN DES SURFACES -

ECH. : 1/2000E

LE 31/07/2013